



Saison 2026/2027

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES (Bureau)

Procès-verbal n°02

Réunion du :	Lundi 28 septembre 2026
A :	18h à la Maison du Football
Présidence :	M. Guillaume LAMBERT-COUCOT
Présents :	Mme Sonia RIGAUD MM. Daniel CHABOT, Jean Pierre MONNERET, André PICHOT, David ROCHET et Yann SCHWAB.
Excusés :	MM. Michel CHRISTMANN, José LORENZO et Joël ROCHERIEUX
Invités :	MM. Jean Yves FARON, Gwenaël MARTIN et Didier VINCENT.

1. Approbation du dernier PV

Les membres présents approuvent le dernier PV de CDA du 28 août 2026 à l'unanimité.

2. Condoléances / Félicitations / Remerciements / Prompt rétablissement

La Commission adresse ses sincères condoléances à :

- Michel CHRISTMANN suite au décès de son frère.
- Joël ROCHERIEUX suite au décès d'une personne proche.

La Commission souhaite un prompt rétablissement à tous les arbitres blessés.

La Commission remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont investies pour l'organisation du stage de rentrée des arbitres du 5 septembre 2026.

3. Courriers

- Mail du club de CHAPELLE VOLAND en date du 22 septembre 2026 mentionnant des faits relatifs au match de Coupe Départementale opposant Beaufort à Chapelle Voland le 20 septembre 2026 et mettant en cause les décisions arbitrales et l'attitude de l'observateur sur ce match.
La Commission prend note de ces remarques ainsi que du rapport transmis par l'observateur, et s'engage à traiter cette affaire en interne avec les personnes concernées.

4. Réserve technique

Dossier n° 24904147 : Réserve déposée lors de la rencontre Départemental 1 : Poligny/Grimont 1 – Pleure 1 du Samedi 26 septembre 2026.

- Mail du club de PLEURE en date du 26 septembre 2026 confirmant la réserve technique déposée. Après examen de cette réserve, la Commission la juge non recevable sur le fond car elle concerne des faits de jeu soumis à l'appréciation de l'arbitre. Ouverture de dossier : 35 € à Pleure.

Pour donner suite au manquement administratif sur la FMI et en conformité avec le règlement intérieur de la CDA, la Commission décide de sanctionner l'arbitre comme suit : 1 match de non-désignation avec sursis + malus de 5% sur la note finale.



5. Bilan du stage de rentrée des arbitres

Un retour est fait sur le stage de rentrée qui a eu lieu le samedi 5 septembre.

La Commission remercie :

- Le club de RC Lons pour le prêt des installations qui a permis la réalisation des tests physiques entre 10h et 12h.
- Le lycée agricole de Montmorot pour l'accueil des 58 arbitres présents et la mise à disposition des locaux, notamment amphithéâtre et salle de réfectoire.

Les 58 arbitres présents ont pu réaliser le test théorique de début de saison, et ont pris connaissance des dernières modifications du jeu et des consignes administratives pour la nouvelle saison.

Chacun d'entre eux s'est vu remettre une tenue d'échauffement et les nouveaux arbitres ont reçu une veste de survêtement identifiée « District du Jura »

Les responsables de l'UNAF ont présenté l'amicale des arbitres et donné les informations nécessaires pour faciliter l'adhésion des arbitres intéressés.

Sylvain MAZZOLA, responsable des désignations senior a rappelé les consignes en matière de gestion des indisponibilités.

Enfin l'assemblée des arbitres a élu un délégué des arbitres en CDA, il s'agit de Paul IKOLLO NDOUMBE, qui aura pour mission de faire le relais entre ses collègues arbitres et la CDA.

6. Sessions de rattrapage pour les arbitres absents lors du stage de rentrée

Les arbitres absents lors du stage de rentrée auront la possibilité de faire leurs tests physiques et, ou, théoriques :

- Mercredi 30 septembre au siège du District
- Vendredi 2 octobre à 19 h à Damparis à l'occasion de la formation des arbitres de club.
- Dimanche 24 octobre à 10h à Bletterans à l'occasion de la 3^{ème} journée de la FIA.

7. Audition de M. Guillaume CHRETIEN

La Commission reçoit M. Guillaume CHRETIEN en audition, suite au signalement de son comportement en tant que spectateur sur le match U18 D2 du 12 septembre 2026 opposant CHAMPAGNOLE 2 à HAUT JURA

Un rappel lui est fait sur son devoir de réserve eu égard à son statut d'arbitre.

Pour donner suite à cette audition, un courrier sera fait à Guillaume CHRETIEN avec copie au FC CHAMPAGNOLE lui mentionnant la sanction suivante en application du RI de la CDA § 20 / Litiges et Cas non prévus - Annexe 1 :

Atteinte à l'éthique de l'arbitrage, attitude ou fait incompatible avec la dignité et les obligations de la fonction :

- 3 matchs de suspension à compter du lundi 5 octobre 2026.

8. Discipline

RAS

Rappel aux Arbitres :

Les rapports disciplinaires doivent parvenir au District au plus tard le **Mardi avant 17h.**

En cas de non-envoi de rapport disciplinaire ou envoi hors délai, une **amende de 50 euros** sera infligée à l'arbitre fautif et cette dernière sera déduite de ses frais d'arbitrage versés par le District du Jura

9. Prochaine FIA

La prochaine FIA aura lieu les 17, 18 et 24 octobre dans les locaux de BRESSE JURA FOOT sur le site de Bletterans
8 candidats sont d'ores et déjà inscrits pour cette session de formation.



10. Candidats à voir en pratique

Les candidats de début de saison (reprise arbitrage + 1 candidat suite FIA Dijon) ont été vus et reçus à leur examen pratique.

11. Absences du mois

Absences relevées : le club a 10 jours suite à la parution du PV pour faire appel (uniquement par écrit) :

- **12/09/2026 : Noam BOUSSON (FCC LA JOUX NOZEROY) Match U15 D1 Coteaux de Seille – Arcade**
(1^{ière} Absence - Amende 40 € + 2 matchs de suspension).
- **19/09/2026 : Noam BOUSSON (FCC LA JOUX NOZEROY) Match U15 R1 Bresse Jura Foot – Pontarlier**
(2^{ière} Absence - Amende 80 € + 2 matchs de suspension).

Absence confirmée suite au PV de la réunion de CDA du 28 août 2026 : RAS

La Commission rappelle que les sanctions administratives de la Commission Départementale des Arbitres sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel qui juge en dernier ressort.
(Art. 190 des RG de la FFF)

12. Tour de table

Chacun a possibilité de s'exprimer, faire des remarques ou exposer son point de vue sur divers sujets en rapport avec les thèmes abordés par la CDA.

13. Prochaine CDA

La date de la prochaine réunion de CDA est fixée au lundi 2 novembre à 18h au siège du district

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Jean Pierre MONNERET
Secrétaire CDA

Guillaume LAMBERT-COUCOT
Président CDA